

IMMOBILIÈRE DE LA ZORN
SARL PRESTIGE IMMO 67
3 Place de la Liberté
67170 BRUMATH
Tél : 03 88 64 08 85



IMMOBILIÈRE
de la Zorn

GRILLE D'HONORAIRES SELON PRESTATIONS
AU 01/01/2017

1) VENTES D'IMMEUBLES BATIS

Prix de vente en €uros	Pourcentage appliqué sur le montant de la transaction ou forfait TTC	A la charge
De 0,-€uros à 35 000,-€uros	10%	100% de l'acquéreur
De 35 001 à 60 000,-€uros	8,50%	100% de l'acquéreur
De 60 001 à 120 000,-€uros	8%	100% de l'acquéreur
De 120 001 à 180 000,-€uros	7%	100% de l'acquéreur
De 180 001 à 250 000,-€uros	6%	100% de l'acquéreur
De 250 001,-€ à 350 000,-€uros	5%	100% de l'acquéreur
Au dessus de 350 001,-€uros	4,00%	100% de l'acquéreur

2) VENTES LOCAUX COMMERCIAUX

Sans tranche de prix	10,00%	100% de l'acquéreur
Forfait minimum de 2500€ par dossier		

3) VENTES TERRAINS

Sans tranche de prix	15,00%	100% de l'acquéreur
Forfait minimum de 2500€ par dossier		

4) LOCATIONS

Locaux professionnels ou commerciaux	10% du loyer triennal	100% locataire
Locaux d'habitation ou mixtes (sousmis à la loi du 6 juillet 1989 et conforme à la loi ALUR 2014)		
Locaux meublés et de droit commun		
Visite - constitution du dossier - rédaction du bail (selon zone)	de 8,00 à 10,00€/m ²	bailleur
	de 8,00 à 10,00€/m ²	locataire
Entremise et négociation	2,5% du loyer annuel HC	bailleur

Etat des lieux	3,00€/m ²	bailleur
	3,00€/m ²	locataire
Rédaction de bail	150,-€uros TTC	50% bailleur 50% locataire

5) EXPERTISES

AVIS DE VALEUR	Sur devis : Selon la difficulté du dossier
Vacation Horaire	150,-€ TTC